

## TLEMCCEN

La colère des riverains  
de Aïn-Mazouta

Dans une lettre adressée au chef de l'exécutif et au président de l'APC de Tlemcen, dont une copie a été remise à notre rédaction, les habitants de la Cité des jardins et de Aïn-Mazouta expriment toute leur colère et leur indignation face à une situation dont ils ignorent l'issue.

Ces habitants remettent en cause la réalisation d'un projet immobilier pour la construction d'une tour de 6 étages, soit l'équivalent de 23 mètres dans un quartier pavillonnaire, situé dans un espace renfermant des sites et monuments historiques autour du grand cimetière Sid-Ahmed Senouci.

Dans le courrier adressé à M. le wali, les citoyens se disent étonnés de la réalisation de cette tour qu'ils qualifient ni de «normale» ni de «réglementaire».

Il semble qu'un premier arrêt de travaux a été notifié par les services techniques de la daïra à la suite d'une plainte déposée par l'un des voisins. Pour mieux étayer leurs revendications, les contestataires exhibent une copie du procès-verbal de

constat d'infraction et législation en matière d'urbanisme, datée du 10 juillet 2006 établie par la Direction de l'urbanisme et de la reconstruction et rappellent en même temps «l'infraction flagrante du plan directeur de l'aménagement et de l'urbanisme» et se posent la question comment ce promoteur a obtenu dans un «temps record» un nouveau permis de construire.

La plupart des maisons individuelles se trouvent privées de leurs façades d'aération et de lumière et exposées à la violation de leur intimité familiale.

C'est le cas de la veuve Boukhriss qui semble le plus préoccupant puisque la tour est érigée à 2 mètres de son habitation et s'inquiète d'un éventuel glissement de ter-



rain, qui semble-t-il regorge d'eau. Là aussi, on parle de non-respect de mitoyenneté, car les deux mètres qui servent de passage public sont la propriété de la veuve Boukhriss. Afin de mettre un terme à ce bras de fer qui oppose le voisinage au promoteur, les services publics

doivent se prononcer sur ce cas et rétablir les droits de tout un chacun avant que la situation ne dégénère et prenne des proportions graves. En effet, ces riverains se sentent frustrés et prêts à tout. Dans ce type de crise, la responsabilité n'incombe pas au promoteur, mais aux services publics qui font preuve parfois d'attentisme.

Rappelons que ce projet à Aïn-Mazouta a fait l'objet de plusieurs articles de presse, et c'est pour cette raison que les citoyens sont décidés à aller jusqu'au bout de leurs revendications.

Ils vont entamer une grève de la faim illimitée et déclarent qu'ils feront tout pour attirer l'attention du président de la République qui est le premier magistrat du pays lors de sa prochaine visite à Tlemcen pour faire respecter «la loi au-dessus de tous».

M. Z. et Faiza B.

M. Zenasni

## SIDI-BEL-ABBES

Après avoir tué son  
bébé, une étudiante  
sous mandat de dépôt

Une étudiante âgée de 23 ans, qui a été arrêtée samedi dernier pour avoir jeté dans une fosse du cimetière de la localité de Sidi-Lahcen (sud de Sidi-Bel-Abbès) son nouveau-né de sexe féminin qu'elle aurait, d'après ses dires, étranglé, a été placée sous mandat de dépôt par le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès sous les chefs d'inculpation d'infanticide et transfert de cadavre pour brouiller les pistes menant à l'identification du meurtrier.

La jeune femme étudiante, de l'université Djilali-Liabès de Sidi-Bel-Abbès qui a mené à «terme sa grossesse, a accouché seule et dans le secret dans sa chambre de la résidence Khawarizmi et pour étouffer les bruits, elle aurait mis à fond son poste cassette, chose, qui au lieu de la servir, a attiré la curiosité de ses camarades, alors qu'elle se faisait délivrer.

Surprise par les coups redoublés assenés à sa porte, elle fut prise de panique et elle aurait, d'après des informations que nous avons recueillies, tenté d'étouffer les cris du bébé jusqu'à sa mort.

Elle aurait mis le bébé et le placenta dans un sachet qu'elle dissimula dans la chambre. Du jeudi, jour de l'accouchement jusqu'au samedi où indisposée par l'odeur de putréfaction du corps, elle décide de s'en débarrasser dans le cimetière de Sidi-Lahcen distant de 5 km du chef-lieu de Sidi-Bel-Abbès où elle a été arrêtée par les gendarmes qui ont été avisés par un passant de la présence d'une jeune femme munie d'un sac noir rôdant dans le cimetière.

A. M.

## MASCARA

8 gendarmes et 1 garde  
communal blessés  
dans un accident

Nous avons appris, selon des témoins que des véhicules de la Gendarmerie nationale faisant partie d'un convoi et se trouvant en stationnement à partir de Zaghoul sur la RN4 dans la wilaya de Mascara ont été percutés par un camion qui aurait manqué son virage. L'accident a eu lieu mercredi dernier vers douze heures trente. Huit gendarmes et un élément de la garde communale ont été blessés et évacués par des particuliers vers l'hôpital. Des dégâts matériels ont également été enregistrés.

M. Meddeber

## CHLEF

Prévention : 3310 affaires  
judiciaires traitées en 2006

Les services de police judiciaire à Chlef ont eu à traiter au cours de l'exercice écoulé, un volume de 3310 affaires judiciaires, dont 2634 affaires furent élucidées, indique le commissaire Boudalia, responsable du département de communication de la Sûreté de wilaya.

Les affaires judiciaires élucidées se sont traduites, indique-t-on, par l'interpellation de 3508 individus, parmi lesquels l'on dénombre 131 femmes, 195 mineurs, et 21 ressortissants étrangers pour séjour irrégulier sur le sol national.

Les interpellations, opérées en 2006, s'étaient soldées par la mise sous détention préventive de 968 personnes suspectes. Toujours dans le cadre des activités

judiciaires menées durant l'année 2006, l'on rapporte qu'au chapitre des atteintes aux personnes, il a été enregistré le traitement de 1968 affaires et la résolution de 1719 affaires, qui s'étaient traduites par des poursuites à l'encontre de 2514 personnes dont 100 femmes.

En 2005, les atteintes aux personnes étaient moins importantes qu'en 2006, avec 1462 affaires enregistrées, 1093 personnes poursuivies, parmi lesquelles l'on dénombre 126 femmes.

Pour ce qui est du chapitre des atteintes aux biens, l'année 2006 a connu le traitement de 1293 affaires, dont 868 élucidées. Les investigations menées à ce titre se sont traduites par l'interpellation de 1229 personnes suspectes, parmi lesquelles figurent 37 femmes. En 2005, les affaires

traitées, sous le sceau des atteintes aux biens, furent aussi moins nombreuses, avec le recensement de 962 affaires, dont 673 élucidées. Les poursuites engagées en conséquence ont concerné 949 personnes dont 66 femmes.

Pour ce qui est de la lutte contre la drogue et les stupéfiants, les services de police judiciaire à Chlef ont enregistré au cours de l'année 2006, un volume de 116 affaires, ayant entraîné l'interpellation de 180 personnes, et la saisie de 38,33 kg de kif traité et de 450 psychotropes.

En 2005, les affaires se rapportant à la lutte contre la drogue et les stupéfiants, furent légèrement plus nombreuses qu'en 2006, avec 123 affaires enregistrées, et 194 personnes appréhendées.

A. Atba

## AIN-TEMOUCHENT

DAS : l'assistance sociale  
tous azimuts

L'assistance sociale dans la wilaya de Aïn-Témouchent agit sur tous les fronts pour le bien-être des jeunes chômeurs en général et pour la frange des handicapés en particulier

Pour le premier point cité, la DAS a, en effet, durant l'année 2006, permis la création de 300 emplois au profit des jeunes chômeurs impliqués dans une trentaine de projets entrant dans le cadre du dispositif "Blanche Algérie" à travers les différentes communes de la wilaya. Six autres projets de développement communautaire d'un coût global de 864 millions de centimes ont été affectés à 6 communes dont 3 déjà lancés et destinés aux travaux d'éclairage et AEP, une manière de faire d'une pierre deux coups : faire profiter les APC des efforts des jeunes et du coup résor-

ber un tant soit peu le taux de chômage dans la wilaya de Aïn-Témouchent. Pour le plan d'action de la DAS pour 2007, une A.P. de 110 millions de centimes sera consacrée à une maison devant accueillir une quarantaine d'associations humanitaires dans la wilaya, de même qu'un centre psychopédagogique d'une capacité de 120 enfants handicapés mentaux est envisagé dans la ville de Aïn-El-Arba, à Hammam Bou-Hadjar une école de jeunes non-voyants est inscrite, tandis que dans la ville de Beni-Saf la DAS envisage l'ouverture d'un centre pour enfants assistés.

Concernant le volet solidarité, les associations d'aide aux familles démunies ont bénéficié de dons alimentaires d'une valeur de 335 millions de centimes ainsi que 90 paires de lunettes et des chaises roulantes.

S.B.

## Il neige sur les hauteurs

A l'ouest du pays, comme au sud de la péninsule ibérique, la météo taquine les saisons.

Ces caprices sont devenus coutumiers depuis quelques décennies. Il y a à peine une semaine, Tlemcen vivait un véritable été indien. En effet, manteaux et parapluies étaient bien rangés. D'ailleurs, l'inquiétude était perceptible aussi bien chez les fellahs que chez les simples citoyens. Tout le monde scrutait l'horizon et puis le salut est venu du couloir sud atlantique en fin de semaine.

Dans la journée de vendredi, il faisait froid sur la ville. On sentait que le ciel

allait enfin manifester sa grâce. Les premières neiges sont tombées sur les hauteurs de Tlemcen, la forêt des Petits perdreaux et le plateau de Lalla Setti ont revêtu leur manteau blanc en l'espace d'une nuit. Le mercure a dégringolé et on imagine le froid qui règne sur la steppe.

Cette soudaine générosité de la nature rassure un tant soit peu, mais faut-il rappeler qu'en 2007 des milliers de foyers ne sont pas raccordés en gaz de ville et parfois même, l'électricité fait défaut.

Si certaines régions comme Sebdo, El-Aricha ne disposent pas encore de gaz de ville, cela peut paraître excusable du fait de

l'éloignement et le relief de ces contrées. Mais qu'on nous explique comment des quartiers situés en zones urbaines dans la commune de Mansourah (cité EL-Habak), des centaines de familles grelottent.

Nul ne peut nier les efforts fournis jusqu'alors, mais il reste beaucoup de choses à faire aussi bien dans les banlieues que dans les douars.

A une époque où les caisses étaient vides, l'alibi tenait la route, alors messieurs les élus et les responsables faites un effort en direction de ce petit peuple, à qui on a promis une vie meilleure à chaque échéance électorale.

M. Zenasni